Image not found or type unknown

Reprsendre une association

Par **bigo**, le **08/09/2016** à **17:08**

Bonjour,

Je travail pour une entreprise, une librairie. Une association des Amis de la librairie à été crée dans les années 1990, mais tous les membres sont décédés. Les membres n'ont pas prévu la dissolution pour cause de décès et personne ne l'a reprise.

Notre librairie voudrais prendre le contrôle de cette association vacante. Le siège sociale de l'association est notre librairie mais il ne reste personne des anciens membres.

Y'a t'il une procédure pour la récupérer ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **08/09/2016** à **17:14**

Salutations,
Je pense qu'une déclaration est à faire en préfecture, le mieux est de prendre rdv avec le service concerné.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés